

Mardi 10 décembre 2024
Salle du kiosque, Soues

Comité de pilotage 2024

Augustin CRETON - SMAA



Ordre du jour:



- Ouverture du COPIL
- Présentation et rappels concernant le site Natura 2000 Vallée de l'Adour
- Bilan des actions effectuées depuis le dernier COPIL (octobre 2023):
 - Nouveaux outils de sensibilisation : exposition, programme pédagogique, etc...
 - Suivis d'espèces.
 - PAEC : retour d'expérience sur la campagne 2024.
- Projet de modification du périmètre du site « Vallée de l'Adour ».
- Autres perspectives pour 2025.
- Collation offerte et déambulation autour de l'exposition Natura 2000 « Les trésors de l'Adour ».

Mardi 10 décembre 2024
Salle du kiosque, Soues

Ouverture du COPIL: *le mot du président*

Patrick FITAN, Vice-président du SMAA,
Maire de Plaisance du Gers



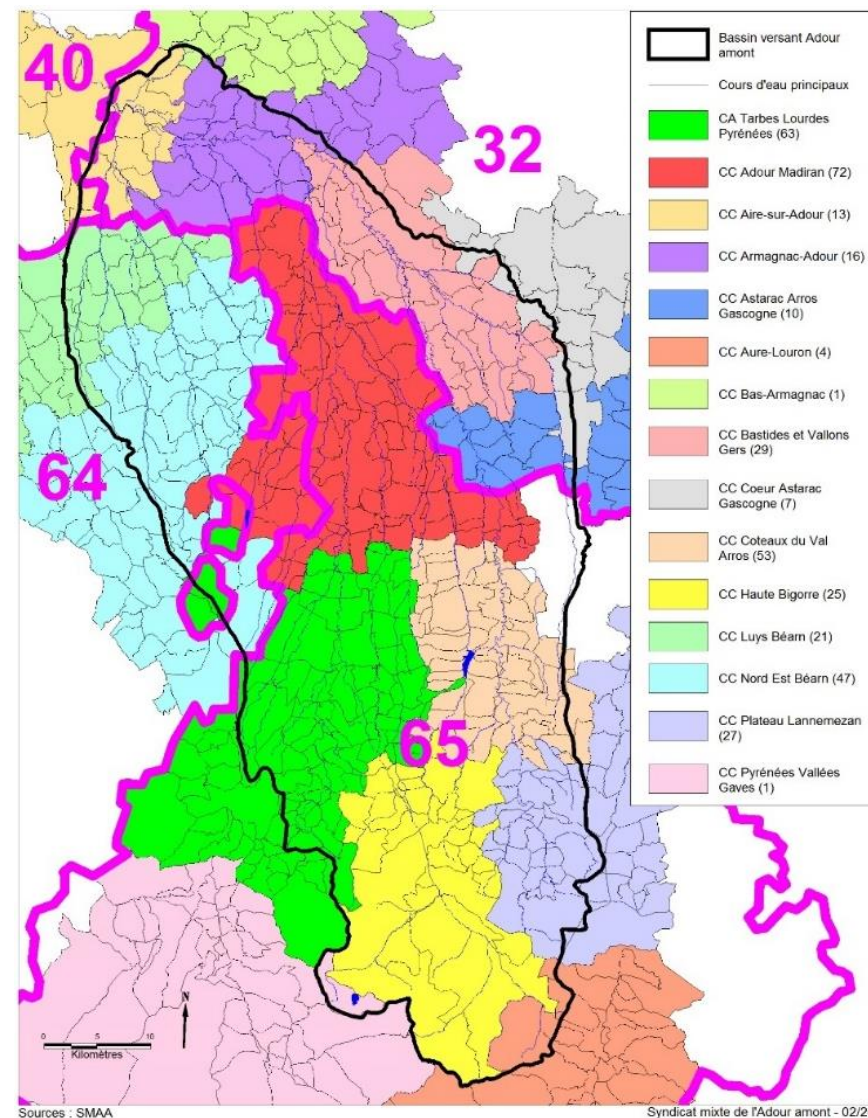
Pour rappel: le SMAA

La vocation générale:

Contribuer à la gestion de l'eau, des milieux aquatiques, et des inondations et d'assurer, le cas échéant, la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux pour le compte de ses membres dans ses domaines de compétences.

Quelques chiffres:

- 17 agents
- 16 EPCI
- 402 communes
- 2 régions / 4 départements
- +1 400 km de cours d'eau (masses d'eau)



Le site *Vallée de l'Adour*



- **Création:** par Arrêté ministériel du 13 avril **2007**.
- **DOCOB:** Validé par Arrêté Préfectoral le 5 avril **2011**.
- **2 695ha** pour environ **150km** linéaires.
De Bagnères de Bigorre à Barcelone du Gers.
- **54 communes** (36 hautes-pyrénéennes, 18 gersoises).
- Emprise: lit mineur et forêts alluviales du lit majeur.
- ZSC: **8 habitats** & **19 espèces** d'intérêts communautaire.
- 10 novembre 2020: SMAA désigné **structure porteuse**.
- 1^{er} septembre 2021: embauche d'un **mi-temps dédié**. Prise en charge de l'animation à **100% par FEADER/Région**
- Enveloppe allouée pour l'animation du site depuis 2021: **45 000€** (poste compris)
- 23 octobre 2023: **réélection** du SMAA en tant que structure porteuse et de Mr FITAN Patrick en tant que président du COPIL.



Source INPN

Objectifs de conservation du site

- O1- Maintenir et restaurer la **diversité des milieux** aquatiques et des habitats connexes
- O2- Atteindre une eau de **qualité** favorable à la faune et à la flore
- O3- Atteindre une **quantité** d'eau favorable à la faune et à la flore
- O4- Améliorer les pratiques de gestion des forêts
- O5- Améliorer les pratiques de gestion des terres arables
- O6- **Adapter les travaux** à la présence d'habitats sensibles
- O7- Limiter les espèces envahissantes



- O8- Conserver et recréer les **habitats prairiaux**
- O9- Améliorer la **libre circulation** des espèces
- O10- Conserver et recréer les **corridors** écologiques
- O11- Informer et former les professionnels et **sensibiliser** le grand public
- O12- Améliorer les **connaissances** sur les espèces et les habitats
- O13- **Animer** et **mettre en œuvre** le Docob
- O14- Mettre en place des outils de **suivi**

Les outils de mise en œuvre

Les contrats Natura 2000

- Diagnostics personnalisés
- Financements jusqu'à 100%
- Aide au montage administratif des dossiers et accompagnement avant pendant et après l'exécution du contrat

Mesures hors contrats

- Etudes complémentaires
- Animation territoriale et sensibilisation tout public

La Charte

- Engagement de « bonnes pratiques ».
- L'ensemble des propriétaires peuvent bénéficier du « label » Charte Natura 2000.

Les Mesures Agri-Environnementales

- Diagnostics personnalisés.
- Indemnités par an et par ha.
- Elargissement du périmètre du PAEC* pour 2025.
- Campagne PAEC* 2023-2027 en cours.



Sur la base du volontariat

Bilan octobre 2023/décembre 2024

- Nouveaux outils de [sensibilisation](#) : exposition, programme pédagogique, etc...
- Suivis d'espèces:
 - [Cuivré des marais](#): amélioration des connaissances.
 - [Cistude d'Europe](#): prospection et protection de sites de pontes.
 - [Desman des Pyrénées](#): préparation d'un suivi pour 2025...
- [PAEC](#): retour d'expérience sur la campagne 2024.
- Réponses aux différentes [sollicitations de porteurs de projets](#) (*nécessitant ou non une évaluation d'incidence*)
- [Gestion administrative du site](#): dossier de subventions/paiements, recherche de financements extérieurs.
- Suivis de stagiaires.



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les nouveaux outils de sensibilisation:

- Répondre à l'objectif 11 du DOCOB: disposer d'outils adaptés à un large public (élus, techniciens, riverains, scolaires) au **patrimoine naturel local**.
 - Déploiement de l'exposition « **Les trésors de l'Adour** ».
 - Création d'un **programme pédagogique** (3 séances, CE2-CM2). Contribution des élèves à l'agrandissement de l'exposition « Les trésors de l'Adour ».
 - Commande de matériels: **sculptures et moulages d'espèces représentatives** des richesses du site.
- Création de plaquettes de présentations et **informations diffusées auprès de toutes les communes** traversées par le site pour détailler les possibilités d'animations liées à la thématique Natura 2000. **Sélection des projets 2025 à venir (janvier 2025).**



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur l'exposition « Les trésors de l'Adour » et les animations:

- Déploiement de l'exposition (★)

Barcelonne-du-Gers, Termes d'Armagnac, Jû-Belloc, Maubourguet, Vic-en-Bigorre (avec animation de l'expo dans le cadre des journées citoyennes), Soues, Bagnères-de-Bigorre. → associée à l'exposition « L'Amont de l'Adour ».

- Animations effectuées en 2024 (★)

- Corneillan: 1^{ère} du programme pédagogique, initiative de la commune. **En cours → Nouvelle bâche sur la Loutre d'Europe**
- Tarbes: balade « ludico-pratique » en bords d'Adour dans le cadre du festival « Presque Zéro Déchet ».
- Montgaillard: balade commentée, partenariat CPIE 65 /SMAA.
- Barcelonne-du-Gers: balade dans le cadre de la fête de la Nature, demande la CC Aire sur l'Adour.

→ Création d'un COTECH dédié à l'exposition: 1^{ère} réunion en mars 2024.



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces:

- **Cistude d'Europe**: prospection et protection de sites de pontes.
- **Cuivré des marais**: amélioration des connaissances.
- **Desman des Pyrénées**: préparation d'un suivi pour 2025...

→ **Objectif: remédier à un manque de connaissances.**

Mieux connaître la répartition de certaines espèces d'intérêt communautaire (listées dans le DOCOB) sur le site pour mettre en place des actions favorables à leurs habitats.

Peu ou pas d'indicateur de suivi sur ce site concernant les espèces et habitats d'intérêt communautaire: « sortir du brouillard » pour envisager des actions ciblées et pertinentes (volontariat, contrat Natura 2000, MAEC, etc...).



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces:

Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*):

- **Acquisition** de deux dispositifs supplémentaires via donation(2000€) de la mutuelle « *La Tutélaire* »

Le SMAA dispose de **4 dispositifs complets**: électrificateur + clôture + piège photo/vidéo + panneaux d'avertissement.

- **Rodage** sur ce type de suivi, de **mai à octobre 2024**:
 - 3 dispositifs sur l'ENS de Jû-Belloc,
 - 1 sur un site connu à Barcelonne-du-Gers.
- **Matériel satisfaisant**, efficacité contre les prédateurs (évitement du dispositif).
- Cependant pas de ponte visible malgré une pression d'observation importante (observations délicates de part la nature du sol). Existence de sites de pontes inconnus?



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces: Cistude d'Europe

Invitation de la section gersoise de la mutuelle « La Tutélaire » pour visite des dispositifs en fonctionnement et observation des cistudes (5 juin 2024)

Matériels acquis: 4 caméras (& accessoires) + deux exclos complets.



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces: Cistude d'Europe

- **Recherche de sites de pontes** encore inconnus à ce jour:
 - découverte d'un site sur Riscle,
 - découverte de pontes isolées sur Jû-Belloc (hors site) et Cahuzac-sur-Adour
- **Préparation** du suivi 2025: échanges avec deux exploitants (Saint-Mont, Riscle)
 - favorables à la mise en place d'un dispositif et adaptation des pratiques.
- 2025:
 - **4 dispositifs à déployer**: 1x Jû-Belloc, 1x Riscle, 1x Saint-Mont, 1x Barcelelone-du-Gers
 - **Poursuite de la recherche** sur Cahuzac-sur-Adour et Gée-Rivière.



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces:

Cuivrés des marais (*Lycaena dispar*)

- Appui d'un **stage**: 41 jours répartis sur 6mois.
 - **Prélocalisation** (via outils SIG) de sites favorables aux pontes.
2024: secteur Barcelonne-du-Gers/ Vic-en-Bigorre.
 - Validation terrain du potentiel des parcelles prélocalisées par recherche de **plantes hôtes** (rumex).
 - **Prospection terrain** aux périodes favorables avec simple recherche **présence/absence** des imagos (adultes) ou des œufs. → **40aine de parcelles**
- Découverte de **quelques œufs** sur **5 sites distincts**: Gensac, Hères, Cahuzac-sur-Adour, Riscle, Corneillan.
- Espèce présente mais **population vraisemblablement réduite.**
- 2025/2026: **poursuivre la recherche vers l'amont.**



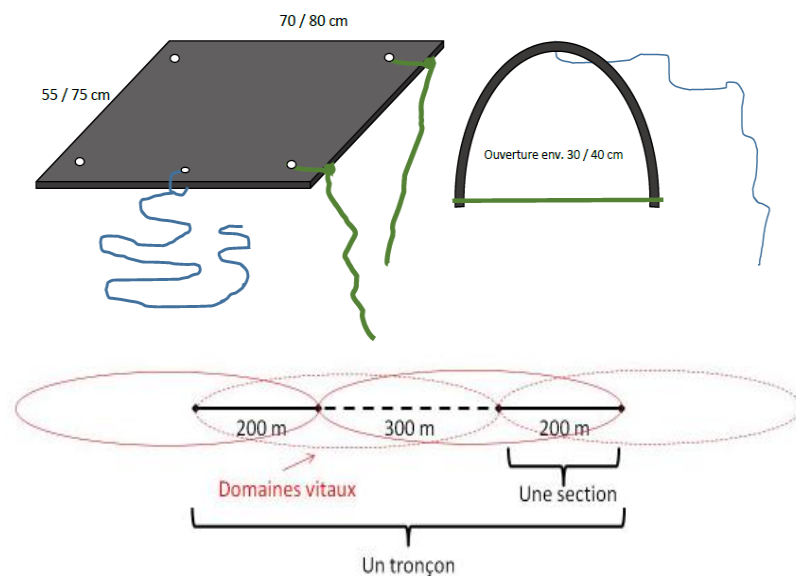
Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces:

Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*)

- Préparation d'un suivi via les « tunnels à fèces ».
Récupération du matériel: tapis convoyeur usagé (gravière de Vic-en-Bigorre).
- **RETEX**: Avis et conseils auprès des CEN Occitanie et Aquitaine.
- A venir:
 - **fabrication** des tunnels,
 - **sélection** des tronçons adaptés pour un suivi pluriannuel.

2025 → 1er tronçon test secteur
Bagnères-de-Bigorre



source: Vincent Lacaze



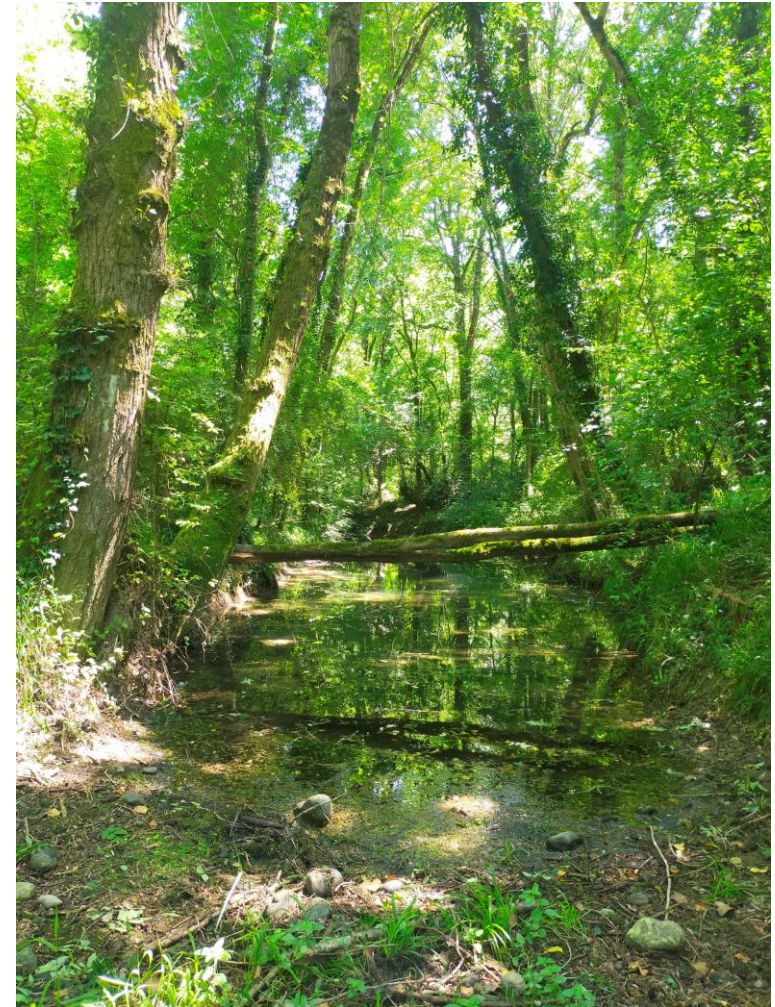
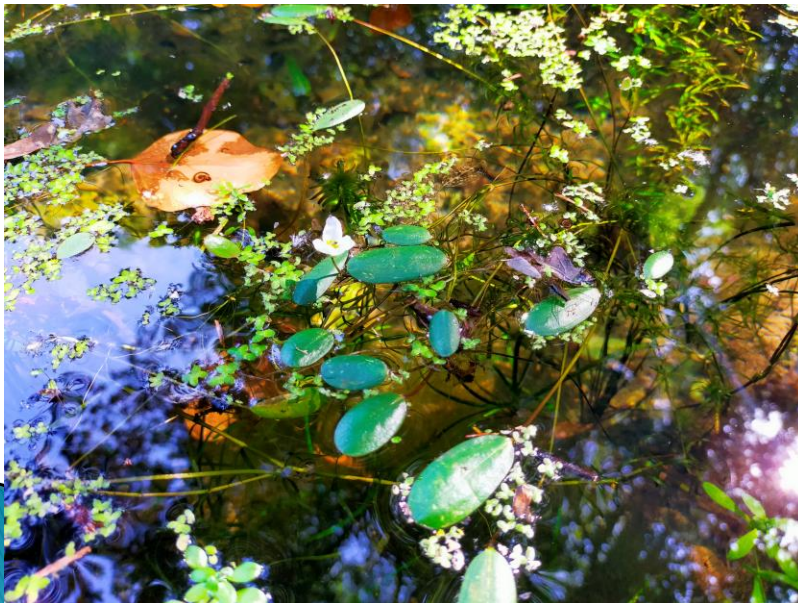
source: Franck Reisdorffer

Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur les suivis d'espèces:

Fluteau nageant (*Luronium natans*)

- Sur les 6 stations connues depuis 2011, **le luronium ne subsiste que dans une seule.**
- Réflexion autour des informations à recueillir, échanges avec le CBNPMP



Bilan octobre 2023/décembre 2024

Focus sur la campagne PAEC* 2024

Disposer d'un outil pour répondre aux objectifs 5 et 8 du DOCOB
« Améliorer les pratiques de gestion des terres arables »,
« Conserver et recréer les habitats prairiaux »...



- **Accompagnement de l'ADASEA** pour l'élaboration du dossier de candidature (septembre 2023) et l'animation 2024.
- Territoire: **périmètre du site** Natura 2000.
- Réunion d'information (22 février): 10 exploitants présents
- **Difficultés rencontrées:**
 - Surfaces au sein du site N2000 ne permettant pas d'atteindre le plancher
 - Parcelles hors site: mitoyennes au périmètre.
 - Cumul impossible avec d'autres mesures.

→ une mesure engagée, retard de fauche 45j, sur 10ha (Corneillan). Cuivré des marais présent sur les parcelles.

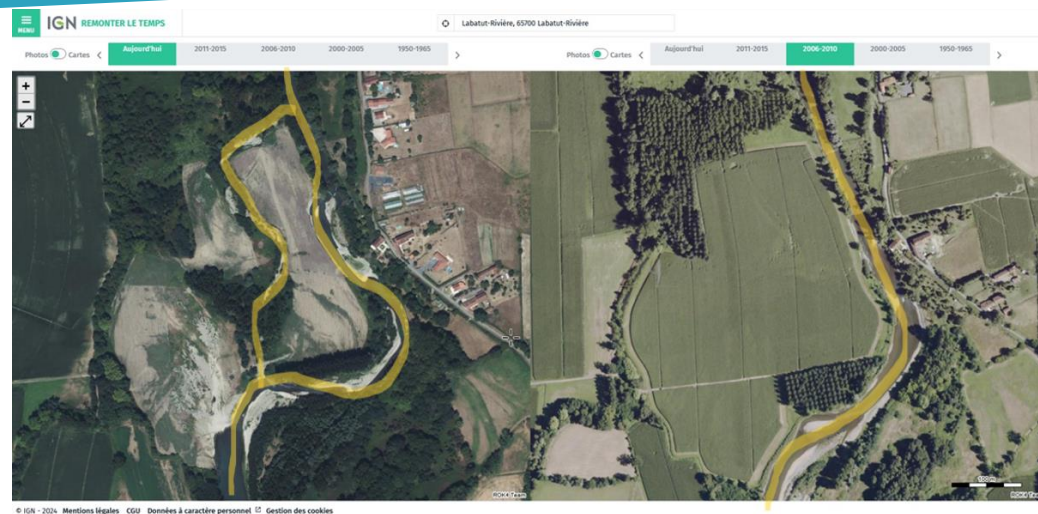
→ **Nécessité d'un nouveau dépôt et extension du périmètre pour la campagne 2025.**

Projet de modification du périmètre

*Pourquoi étendre le périmètre du site
« Vallée de l'Adour » ?*

Répondre aux objectifs du DOCOB grâce à
un périmètre « cohérent »:

- O4: améliorer les pratiques de gestion des boisements alluviaux.
- O8: conserver et recréer les habitats prairiaux.
- O10: conserver et recréer les corridors écologiques.
- O12: améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats
- Etc...



Erosion active sur l'Adour à Labatut-Rivière (à gauche état actuel, à droite période 2006/2010)

Projet motivé par les objectifs suivants:

- Adapter le périmètre datant de 2011 à la **mobilité** du fleuve.
- **Intégrer des parcelles acquises** par l'Institution Adour ou le SMAA depuis la création du site.
- Intégrer les enjeux de **continuité** écologique et disposer **d'outils de contractualisation** (volontariat) pour maintenir ou restaurer les habitats.

Projet de modification du périmètre

- S'adapter à la mobilité du fleuve:

Le lit principal est « sorti » partiellement ou entièrement du site sur **plus d'une trentaine de secteurs** (autant à l'amont qu'à l'aval).

Exemple de mobilité sur le secteur de Saint-Mont. *En rose le périmètre actuel.*

→ Proposer un premier tracé qui anticiperait les évolutions actuelles et à venir.



Projet de modification du périmètre

- Intégrer les enjeux de continuité écologique et disposer d'outils de contractualisation (volontariat)

Exemples:

- prairie de fauche (en jaune) attenante à l'Adour où des pontes de Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ont été trouvées en 2024. (Seulement cinq sites connus à ce jour sur le site)
 - boisement alluvial dont une partie significative n'est pas intégrée dans le site.
- Actuellement, impossibilité de proposer une éventuelle contractualisation pour maintenir ou restaurer les habitats.
- Proposer un premier tracé qui intégrerait les habitats dans leur intégralité.



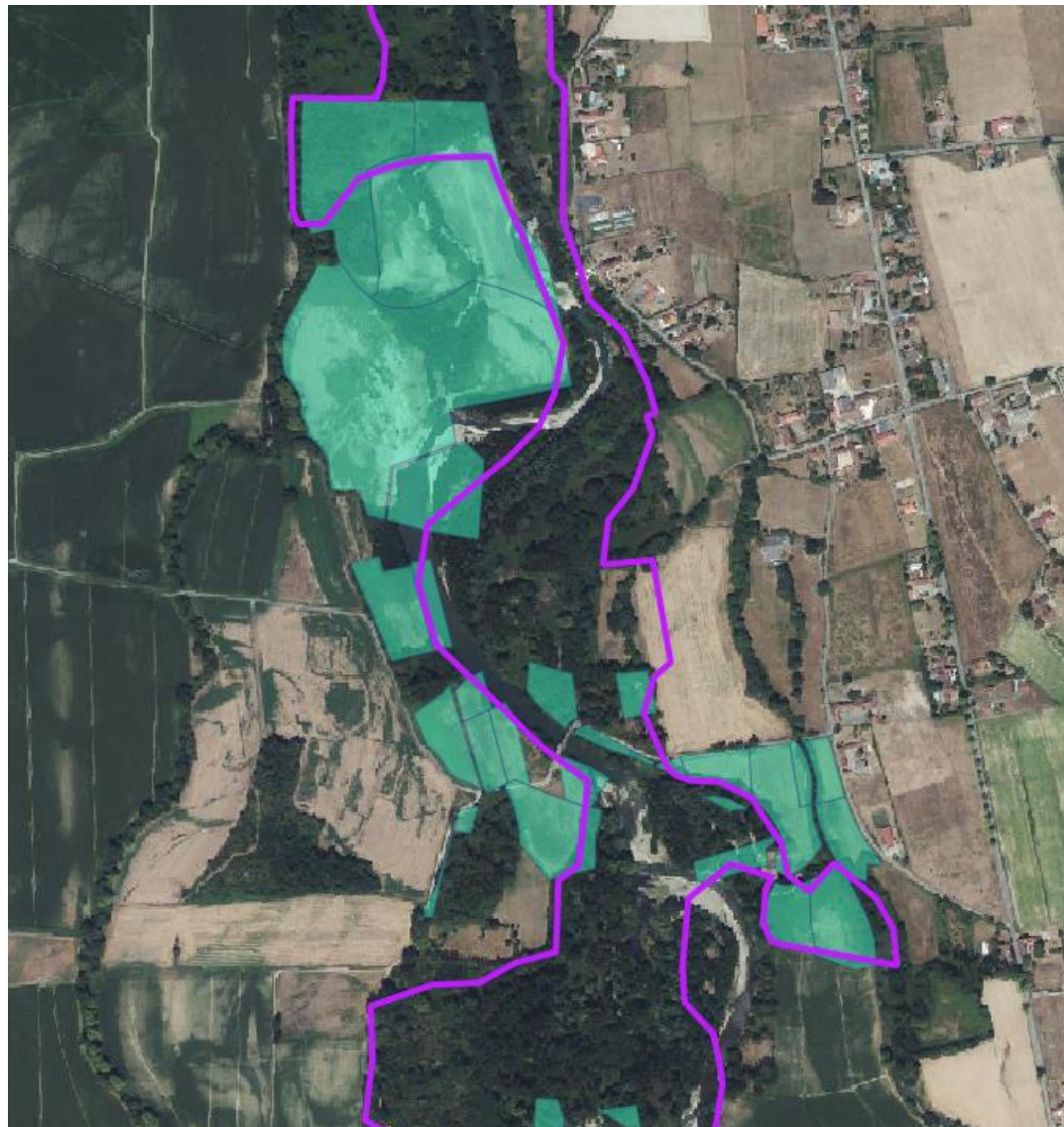
Projet de modification du périmètre

- Intégrer des parcelles en maîtrise foncière.

Parcelles où le SMAA est propriétaire ou gestionnaire

(acquises notamment dans le cadre de l'espace de mobilité de l'Adour)

Ex: Labatut-Rivière / Caussade-Rivière / Estirac.



Projet de modification du périmètre

- Ou pour toutes ces raisons à la fois!

Souvent **les enjeux se croisent** et justifient l'intérêt d'une intégration des parcelles dans le site.

Exemple à Corneillan: parcelles hors site où le SMAA est [propriétaire ou gestionnaire](#), zone [d'érosion](#) actives, présence de pontes de [Cuivré des marais](#), exploitants intéressés par des [MAEC](#) (mesures agro-environnementales et climatiques).



Projet de modification du périmètre



MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE

6. ENVOI DU DOSSIER FINAL PAR LA **DREAL** AU MINISTÈRE ET AU MNHN

5. CONSTITUTION DU DOSSIER FINAL PAR LA **DREAL** COMPRENANT:

- LE DOSSIER DE CONSULTATION;
- LES AVIS RECUELLIS;
- LA FICHE DE SYNTHÈSE SIGNÉE;
- LES CARTES DU NOUVEAU PÉRIMÈTRE;
- LA MODIFICATION DU FSD.

4. RÉDACTION DE LA FICHE DE SYNTHÈSE PAR LA **DDT(M)** ET SIGNATURE PAR LE PRÉFET DE DÉPARTEMENT

REPRISE DES ARGUMENTAIRES.

SYNTHÈSE DES AVIS SUR LA BASE DU MODÈLE NATIONAL.

1. PROPOSITION DE LA MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE PAR L'**ANIMATEUR**

CONSULTER L'**AUTORITÉ ADMINISTRATIVE**.

DEMANDER L'AVIS AU COPIL.

2. **PRÉPARATION DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

- ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE;
- PÉRIMÈTRE;
- PROPOSITION DE MODIFICATION FSD.

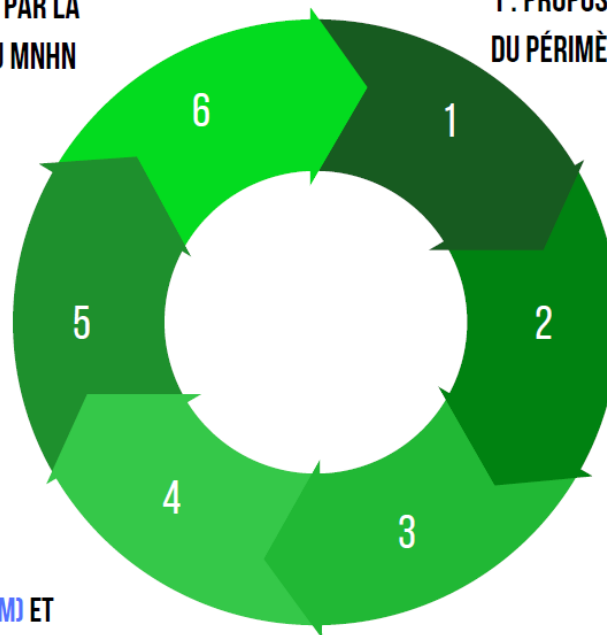
DEMANDER L'AVIS À LA **DREAL** ET À LA **DDT(M)**.

DEMANDER L'AVIS À L'**AUTORITÉ ADMINISTRATIVE**.

3. PHASE DE CONSULTATION

DDT(M) : CONSULTE LES COMMUNES, LES EPC ET LA **RÉGION**.

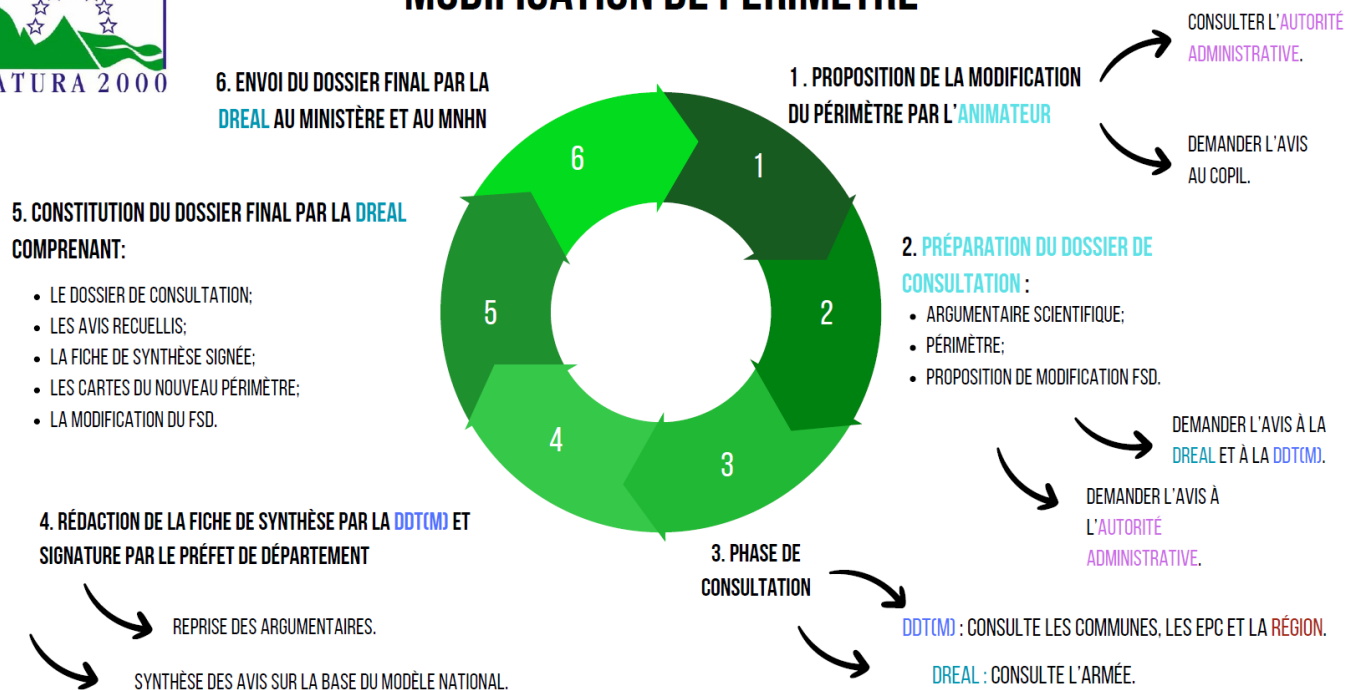
DREAL : CONSULTE L'ARMÉE.



Projet de modification du périmètre



MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE



→ Avis préalable du COPIL: le Comité de Pilotage est-il favorable à ce que le SMAA et l'animateur Natura 2000 s'engagent dans la démarche d'extension du périmètre vis-à-vis de la proposition présentée?

Perspectives 2025

- Animation du **PAEC, campagne 2025**.
- Continuités des suivis; **Cuivré des Marais, Fluteau nageant, Cistude d'Europe**. Amélioration des connaissances.
- Lancement et rodage d'un suivi du **Desman des Pyrénées** via la mise en place d'un « protocole tunnel à fèces ».
- **Projets scolaires** « Les trésors de l'Adour ».
- Organisation d'une journée « **Ripisylves: bonnes pratiques** » à destination des communes concernées par le site ?
- Lancement de la démarche **d'extension du site?**



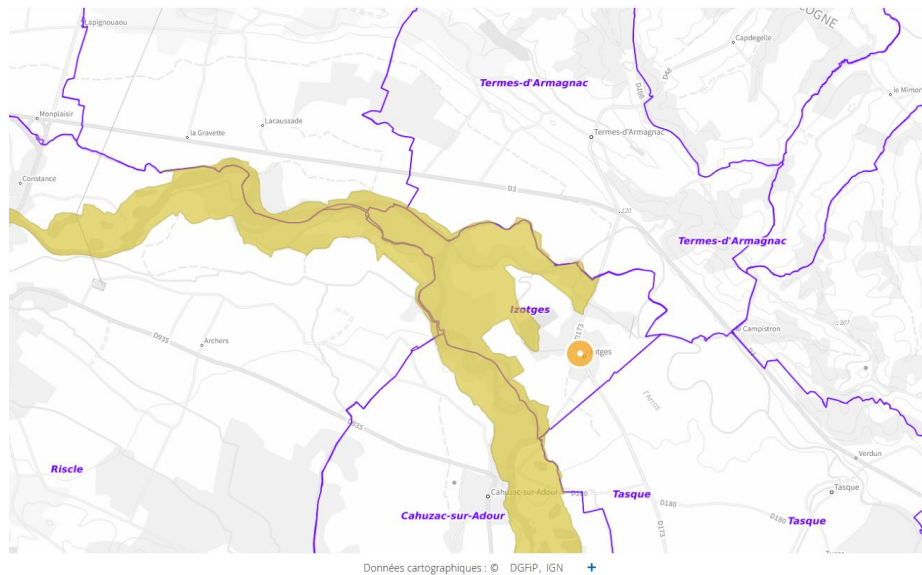
Info complémentaire: la dotation

Dotation de soutien pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales

- La loi de finances pour 2022 a modifié et élargi le périmètre d'éligibilité de la dotation aux communes dont plus de **50%** de la surface est située dans une aire naturelle protégée, telle qu'un site Natura 2000 (contre 60% auparavant).
- Le plafond minimum est également passé de 1000€ à **3000€**.
- Aucune obligation concernant l'utilisation de la dotation

→ Elle représente tout de même une opportunité pour les communes de mettre en place un projet favorable à la biodiversité.

→ Une seule commune concernée sur le site « Vallée de l'Adour »: **Izotges**



Des questions?

Pour solliciter l'animateur:

Augustin CRETON

a.creton@adour-amont.fr

06 08 57 44 42

SMAA: www.adour-amont.fr

facebook



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Merci

de votre attention!

Pour solliciter l'animateur:

Augustin CRETON

a.creton@adour-amont.fr

06 08 57 44 42

SMAA: www.adour-amont.fr

facebook



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales